

Regards sur l'un des fleuves côtiers des Alpes-Maritimes

La basse vallée du Borrigo

[Communes de Sainte-Agnès et de Menton]

Enquête conduite de mars à mai 2015

par

ASPONA

Association pour la sauvegarde de la nature et des sites de Roquebrune-Cap-Martin
Menton et environs

Association agréée au niveau départemental 06

et

GIR Maralpin

Association agréée au niveau régional PACA
Membre du Comité Régional Biodiversité PACA

Présentation

L'enquête dont il est ici rendu compte ne prétend pas à l'exhaustivité. Elle s'assortit d'ailleurs d'une autre étude intitulée « *Biodiversité des Vallons de Borrigo (Ravins de Cabrolles et de Pescaïre)* » réalisée par notre collègue naturaliste Joss Deffarges.

Le présent diaporama met surtout l'accent sur des anomalies d'aménagement flagrantes qui offensent, tant le paysage que la nature, de l'un des fleuves côtiers les plus remarquables de l'Est des Alpes-Maritimes. La plupart des illustrations est renseignée en référence aux extraits de planches cadastrales et aux indications de propriété recueillies auprès des Services de la Ville de Menton.

Le document s'adresse certes aux Services des communes concernées mais surtout aux Services de l'État en charge de la protection de l'environnement, de la gestion des eaux, de l'assainissement et de l'urbanisme. La démarche de nos deux associations s'inscrit également au titre de leur participation à la consultation en cours sur l'adoption du SAGE régional.

Outre l'aspect environnemental de leur démarche, nos deux associations appellent l'attention de la population et des élus sur l'urgente nécessité de préserver le patrimoine environnemental et culturel de nos vallons obscurs où les activités horticoles et fruitières (citronniers et oliviers) ont été supplantées sans ménagement par l'implantation désordonnée, et indiscutablement incontrôlée, d'entrepôts, sinon de décharges, qui font peser une menace potentielle sur l'ensemble de la vallée et plus particulièrement en sa partie basse densément urbanisée.

Les enquêteurs tiennent également à signaler les difficultés, sinon les risques, qu'ils ont eu à surmonter pour parcourir une vallée densément mitée et encombrée de sites industriels, uniquement desservie par une route tortueuse, étroite à trafic intense (*), dépourvue de trottoirs, vallée désormais privée par la spéculation foncière (révélée par le cadastre) des chemins et sentiers qui la desservaient, sentiers qu'une politique touristique bien comprise devrait conduire à restaurer dans le cadre des directives relatives à la protection des paysages et à la sauvegarde de l'environnement.

(*) elle dessert deux hameaux et offre une liaison directe avec l'autoroute A8 et la RD 2566 Menton-Sospel

Cadre Géographique de l'étude

Le fleuve côtier Borrigo prend sa source largement au Nord de Sainte Agnès [en haut et à gauche de la carte]

La cascade qui illustre la planche suivante se situe au niveau du ressaut prolongeant au Nord le sommet de Ste Agnès.

Les observations qui font l'objet de l'enquête débutent au niveau du viaduc de l'Autoroute A8 (tracé en rouge) et progressent le long du Vallon de Cabrolles au tracé sensiblement rectiligne, jusqu'à l'entonnement du torrent sous la couverture routière s'amorçant largement en amont du confluent avec le Vallon des Castagnins [alias Pescaïre], son principal apport

[Cartographie IGN – Pierre Desriaux]



La Cascade du Borrigo

[alt. ~ 350 m]

au fond la pointe du
Siricocca [alt. 1051 m]

La cascade du Borrigo partage le cours du fleuve côtier (~ 8,5 km) en deux biefs d'importance sensiblement égale, la source du Borrigo se situant sur la commune de Sainte Agnès, au pied du Mont Ours (1239 m).

En son cours terminal, sur la commune de Menton, le Borrigo parcourt le vallon dit des Cabrolles avant d'être dissimulé aux regards, sur plus de deux kilomètres, par une couverture de voirie urbaine, depuis la partie haute de l'Avenue des Acacias, puis sous la totalité du Cours René Coty, jusqu'à l'embouchure sur la plage du Borrigo.

Avec un bassin versant d'à peine plus de 8 km², le Borrigo est doté d'un impressionnant débit de crue centennale, estimé à 70 m³/s par le BRGM [rapport R33678, oct. 1991]



Extrait cadastral n°1

Pont des Cabrolles (alt. 118 m)

Sur la berge droite du Borrigo
Une entreprise de travaux publics, et d'entreposage, de tri et décharges de déblais, en pleine expansion et extension

Extrait du cadastre Ville de Menton
Secteur E

Parcelles concernées :

346 BTP [Entreprise de Giovanni]

193 Idem

[contentieux avec les services de l'État]

216, 217, 191, 190 Idem

[permis de démolition de bâti ...en cours d'instruction]

Ravin de l'affluent RD comblé

[les parcelles Est surplombantes sont propriété d'Escota]



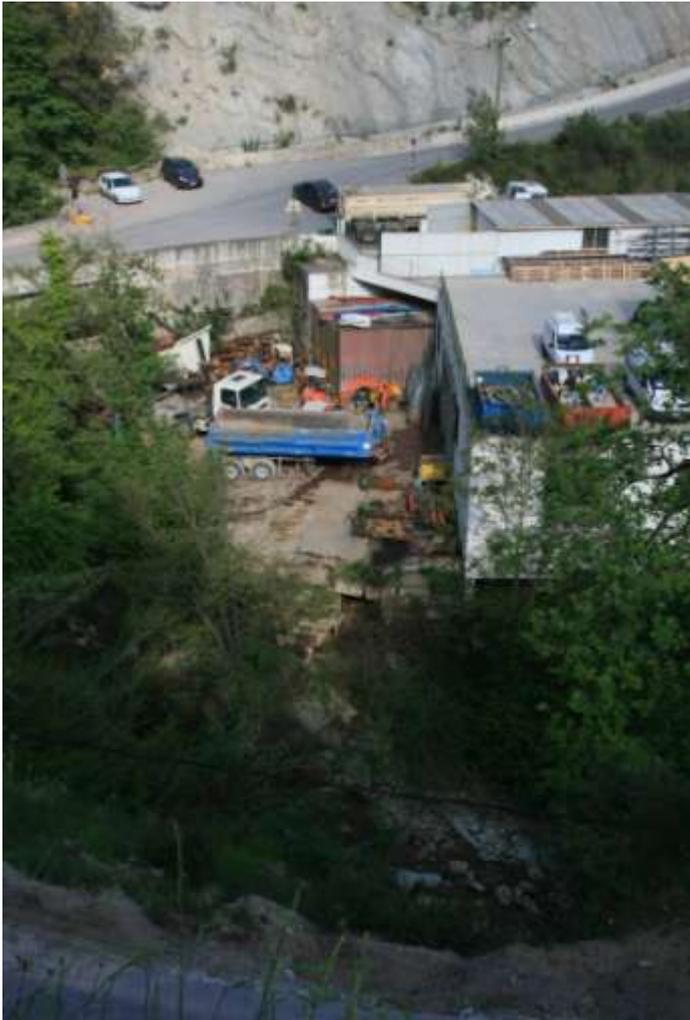
Entreprise de travaux publics BTP de Giovanni

Vue générale partielle [tête amont]



Abords du bâtiment principal

Vue de gauche [façade amont : noter blocs cyclopéens empiétant sur le lit du Borrigo]



Vue de la rive droite : surplomb de la berge
RG du Borrigo [04.03.2015]



Extension aval du chantier d'entreposage sur les parcelles 216, 217, 191 & 190

Vue générale depuis de la rive droite le 4 mars 2015



Amorce des travaux d'extension en bordure et contrebas de la voie communale

[Secteur E – parcelles 193 & 216 (04.03.2015)]



Vue (depuis la RG) sur le cœur de chantier [7 mai 2015]

Le thalweg du ravin RG figurant sur le cadastre semble avoir été comblé
La voie communale est largement accaparée pour le stationnement des PL et autres engins



Décharge de matériaux de chantier en bordure de la chaussée de la voie communale
[07.05.2015]



Extrait Cadastral n° 2

Parc de véhicules et chantier et dépôt de matériels divers dans un espace à vocation agricole

Extrait du cadastre Ville de Menton
Secteur E

Parcelles concernées

207,278,279,280 [Époux CERRUTI /RUSCICA]

279 Accès voirie communale n3 dite de Cabrolles

207 Voie d'accès à la parcelle 280

Secteur d'entreposage

280 Bâtiments dont la voie du 207 constitue l'unique accès carrossable

Les clichés qui suivent ne permettent pas de discerner les bâtiments cadastrés 280 mais révèlent la création de constructions additionnelles.

Dans l'intervalle des deux clichés, l'importance du parc PL s'est considérablement accrue et l'usage de garage des bâtiments 280 dissimulés par des frondaisons [cf. Cliché en gros plan].



Panorama du Vallon de Cabrolles alentour du Secteur E - Parcelle 207
Vue générale depuis les bâtiments de la parcelle 70 [04.03.2015]



Parcelle 207

Vue générale depuis la concavité de la route [07.05.2015]



Gros plan sur le dépôt poids-lourds de la parcelle 207



Extrait Cadastral n° 3 Station de relevage des eaux usées du Hameau « Nouveau Cabrolles » [Cne de Ste Agnès]

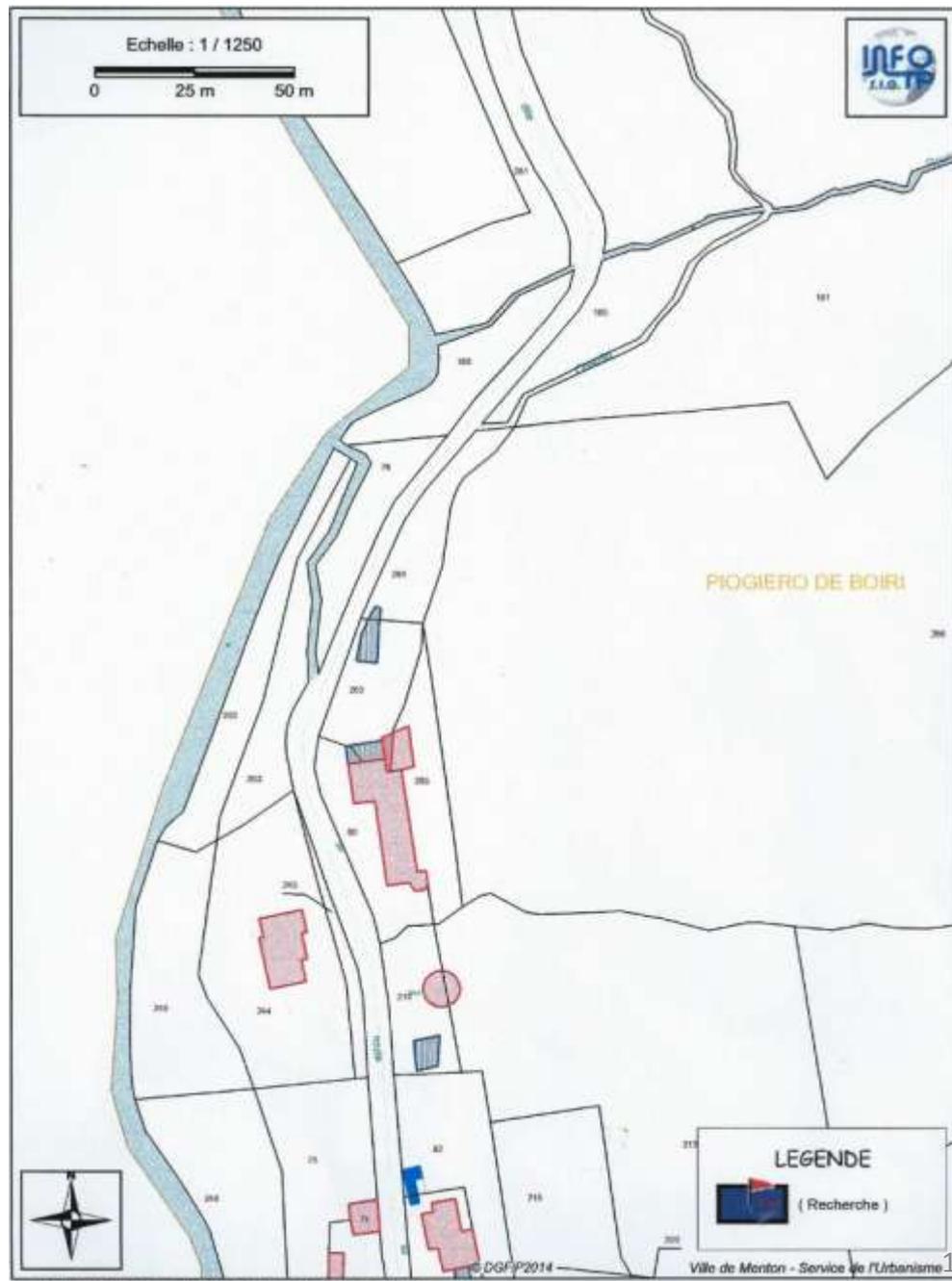
Rive gauche Extrait du cadastre Ville de Menton
Section E
Rive droite Commune de Sainte Agnès – Hameau du
Nouveau Cabrolles

La (ou les) parcelle(s) concernée(s) [cf. les trois
planches suivantes] se situent sur le territoire de la
commune des Sainte Agnès [en partie gauche de
l'extrait cadastral], au débouché RD du pont du Sentier
Saint Michel [parcelle 78 encadrée des 186 202 & 203
(propriétaires non identifiés)]

La station de relevage [?] se situe en pied du Hameau
du Nouveau Cabrolles. L'installation présente l'aspect
d'un bassin semi-enterré pourvu de tampons d'accès
ne dénotant pas d'intervention récente [cf. cliché
suivant]. Elle est implantée sur le flanc de la RD au
niveau du pont.

Une des deux canalisations suspendues au pont [cf.
second cliché] semble assurer le relevage de la station
vers le réseau d'assainissement, présumé existant à
ce niveau en RG (sur la commune de Menton).

Des émanations caractéristiques semblent attester des
défauts imputables à la station [?] ou à la canalisation
paraissant en assumer l'évacuation.



**Station présumée de relevage
du Hameau du « Nouveau
Cabrolles »
[Commune de Sainte Agnès]**

Cette installation est contournée par le chemin d'accès au Hameau [Sentier Saint-Michel].

Elle domine en sa rive droite le vallon de Cabrolles et se situe en contrebas du jardin d'enfants du hameau

[cliché 04.03.2015]



Pont du chemin de Cabrolles [Sentier Saint-Michel]

Canalisations reliant les deux rives du Torrent [vue amont (04.03.2015)]



**Accès au pont en rive droite
Vue depuis l'emplacement
de la station**



Extrait Cadastral n° 4
Un garage et ses dépendances
en bordure d'un vallon
caractéristique des « vallons
obscurs » méditerranéens

Extrait du cadastre Ville de Menton

Parcelles concernées

Secteurs E (Nord) & AD (Sud)

1

Vallon obscur en péril

Secteur E - Parcelle 60

Sentier escarpé d'accès à la combe
[parcelle 60] débouchant sur un gué non
aménagé et un sentier remontant la rive
droite [parcelle 41]

2

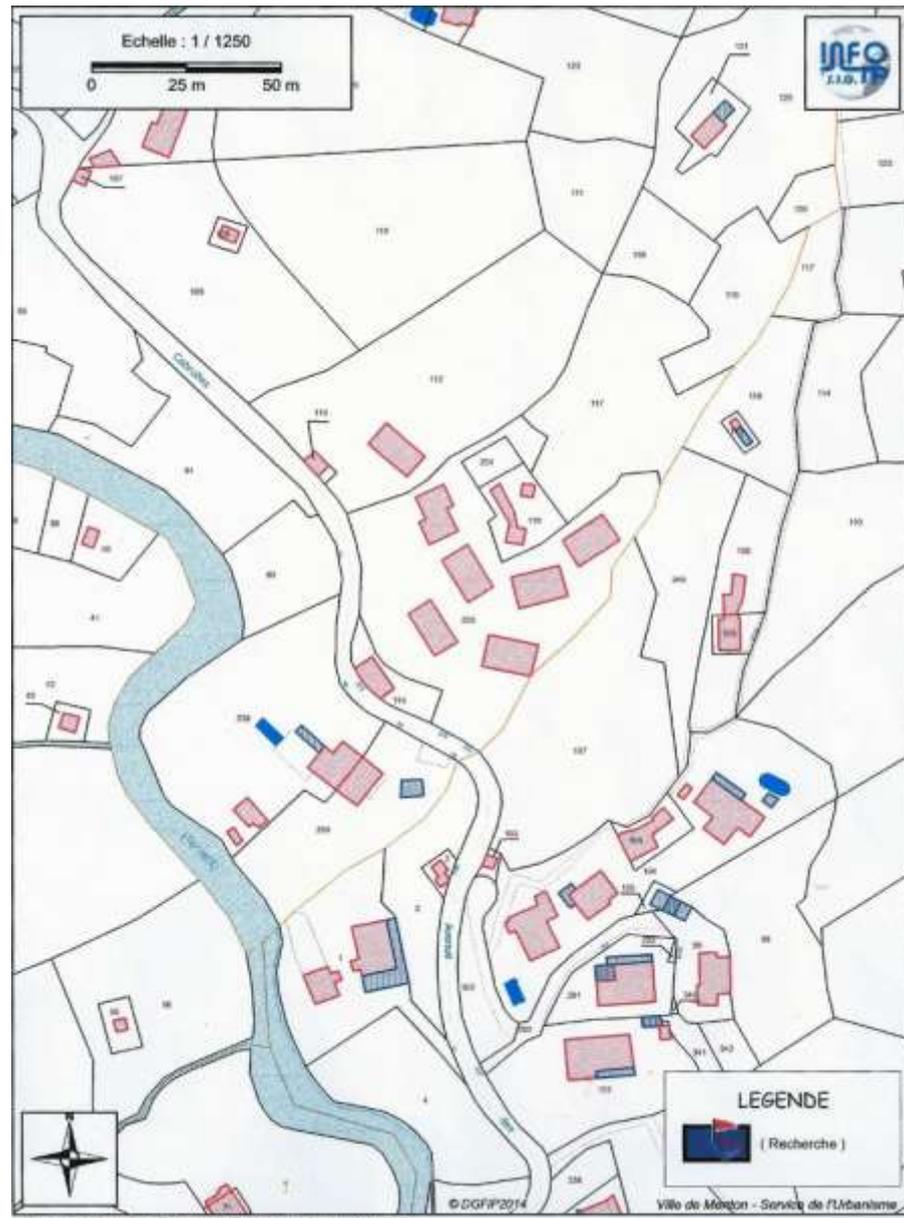
Garage et dépendances en bordure du
torrent

« Garage des Cabrolles »

Secteur AD

Parcelles 1, 2, 3 et 4

MARIOTTI



Un vallon en péril [Secteur 5 parcelle 60]

**Sur le bas côté
de la chaussée...**



**...à l'aplomb d'un site
à préserver**

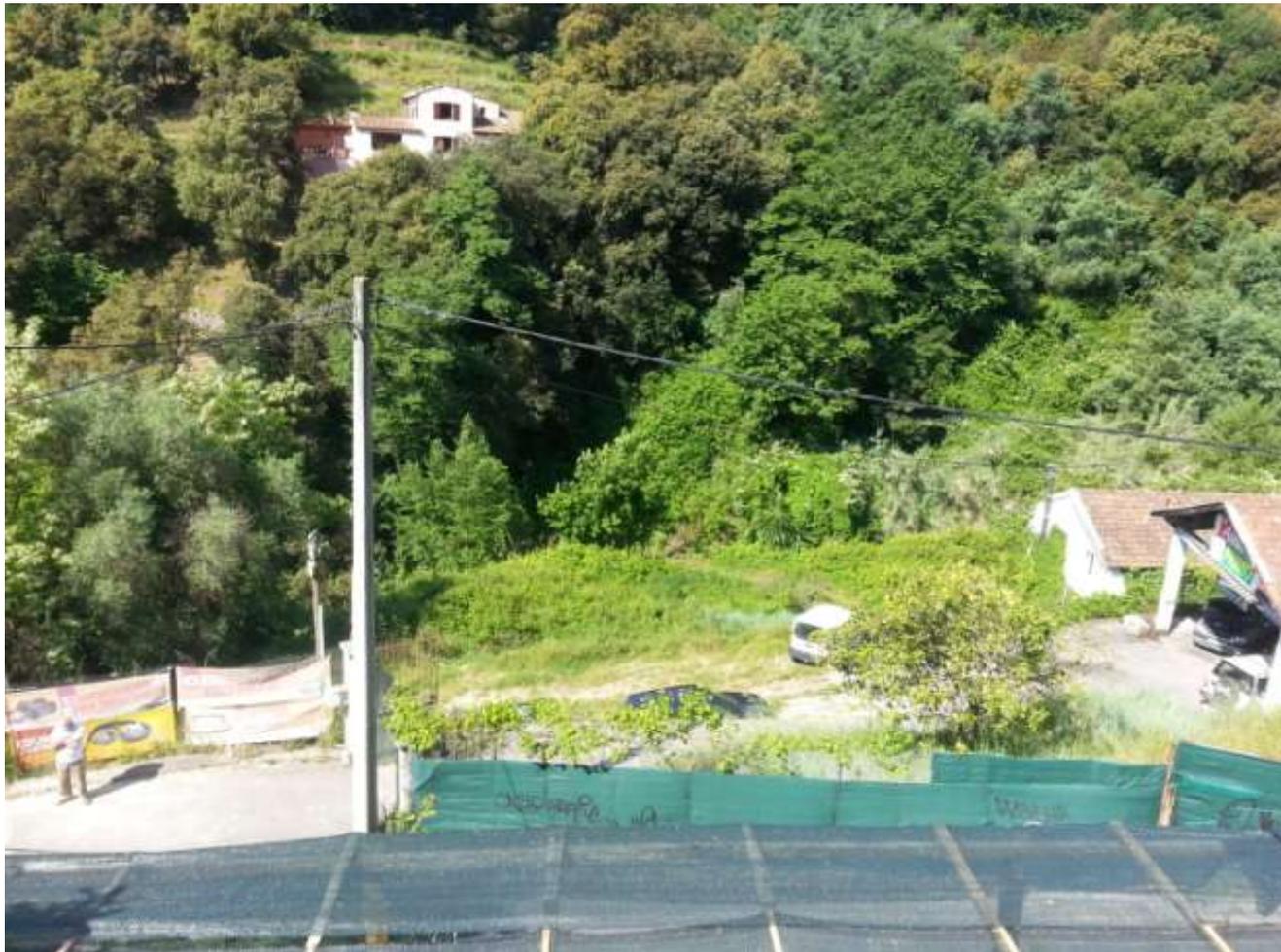


Un garage et ses dépendances

[Secteur AD - Parcelles 1, 2, 3 & 4] (MARIOTTI)

Vue de la bretelle d'accès au Garage des Cabrolles.

L'ensemble se situe en contrebas de la chaussée (dissimulée par les brise-soleil) et domine le vallon



Extrait Cadastral n° 5 Édification d'un mur terrasse à l'aplomb du cours d'eau et de la pile RG d'un pont historique

Extrait du cadastre Ville de Menton

Secteur AD

Parcelles concernées 5, 6 & 7 BAILLIE

Adresse 71 avenue des Acacias

Boite aux lettres sur laquelle figurent les noms : BARTA, COULON,
DIACONESCU

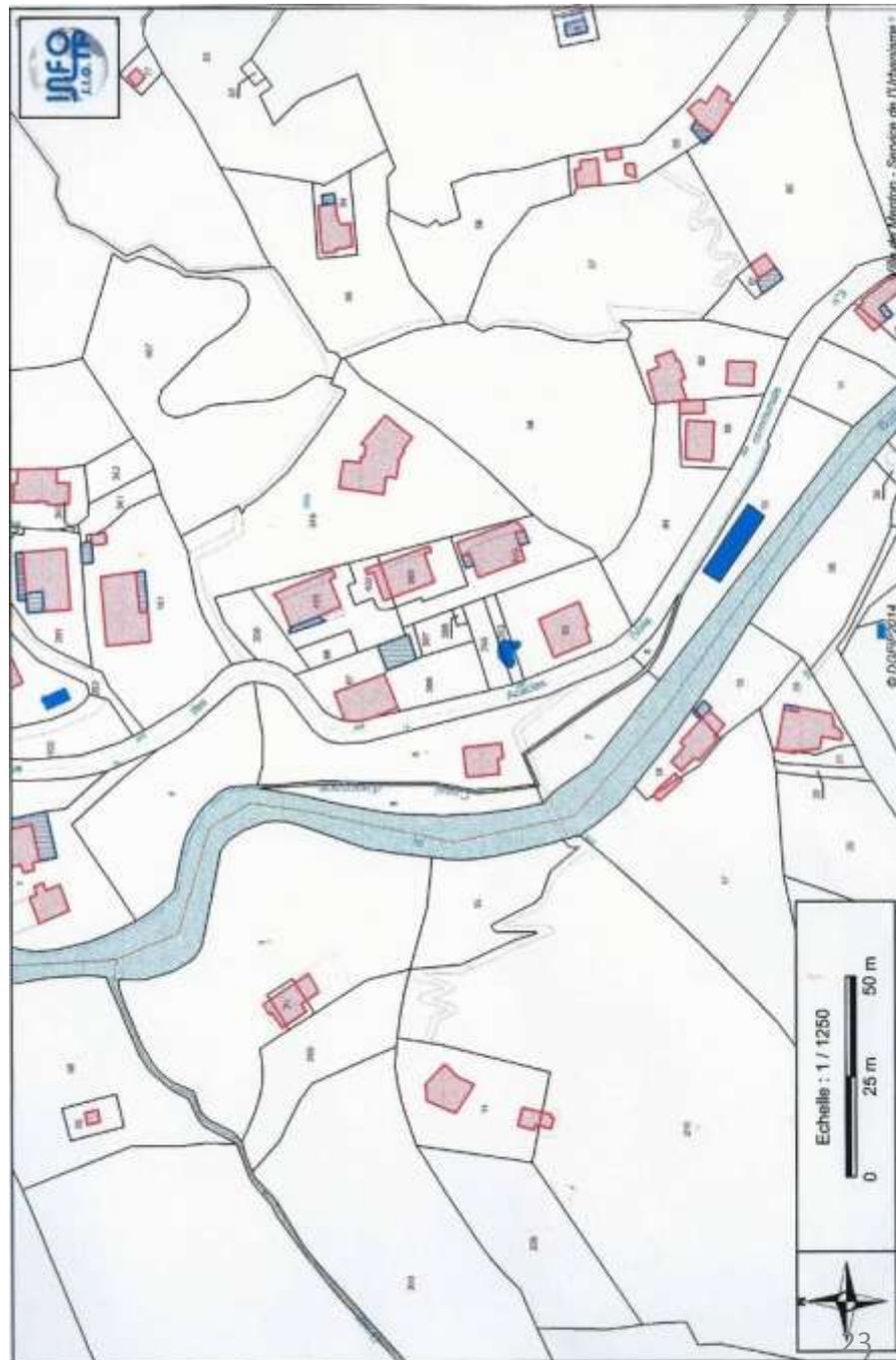
L'édification d'un mur à l'aplomb de la berge (parcelles 5 & 6) semble avoir été entrepris au détriment du canal dit « d'arrosage » dont le tracé est figuré sur le cadastre tout au long ou à la traversée des parcelles 1, 4, 5, 6, 7, 8 et 10, ce canal ayant assuré l'alimentation du moulin à eau historique (Moulin Lottier) [cf. parcelle 63]

Le pont historique d'intérêt architectural remarquable commande le débouché d'un chemin muletier d'importance, représenté en parcelles 6 et 7 en RG ainsi qu'en parcelles 15 & 16 en RD qui appartiennent ainsi que la 14 à COULON Alain.

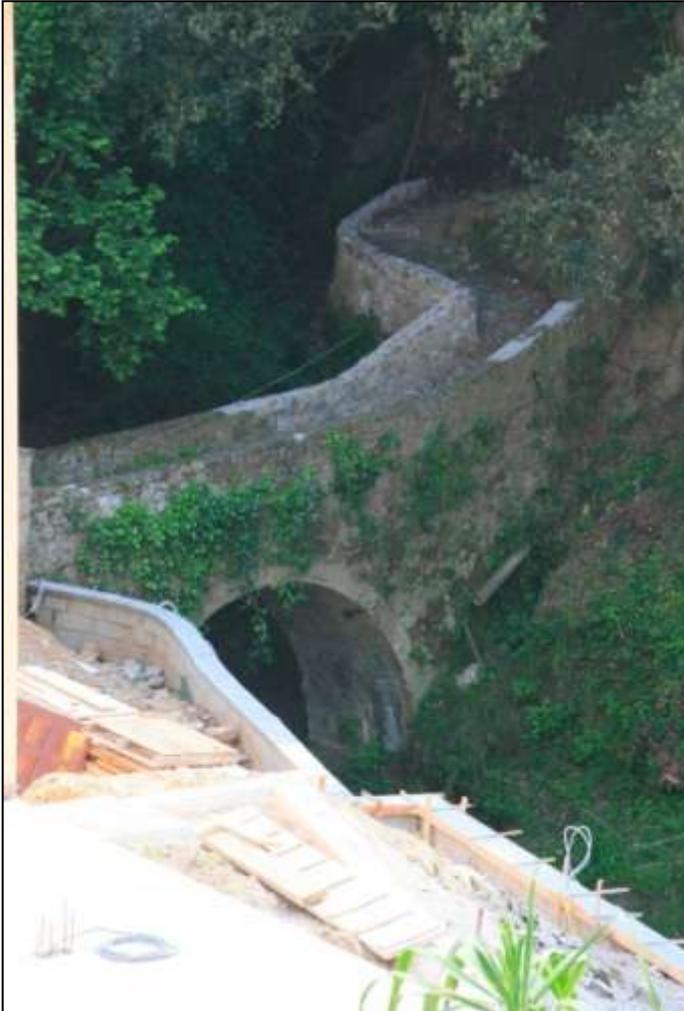
Son usage privatif est sans doute contestable comme les travaux en cours (rénovation et agrandissement du bâtiment de la parcelle 5).

Les travaux en cours d'extension/rénovation du bâtiment [permis de construire non affiché] s'accompagnent du confortement du mur de soutènement de l'avenue des Acacias dont la Villa Les Roses (parcelle 67) porte le numéro 246.

Les clichés qui suivent ne permettent pas de discerner les vestiges du canal d'arrosage, ni de s'assurer de la qualité des fondations du mur-terrasse surplombant le fleuve Borriigo.



Adossement d'un mur terrasse à la culée d'un pont historique avec effacement du canal d'amenée du Moulin Lottier [secteur AD – Parcelles 6 & 7]



Construction nouvelle en voie d'achèvement

au 71 avenue des Acacias

au fond, portail d'accès au pont historique [Secteur AD parcelles 5,6,& 7]



Extrait Cadastral n° 6 Limite Sud du Secteur AD Secteur en friche à usage d'entrepôts et de stationnement

Extrait du cadastre Ville de Menton
Secteur AD – Limites Sud

Parcelles concernées [en rive droite]

40, 41, 42, 43, 44 YHTAM

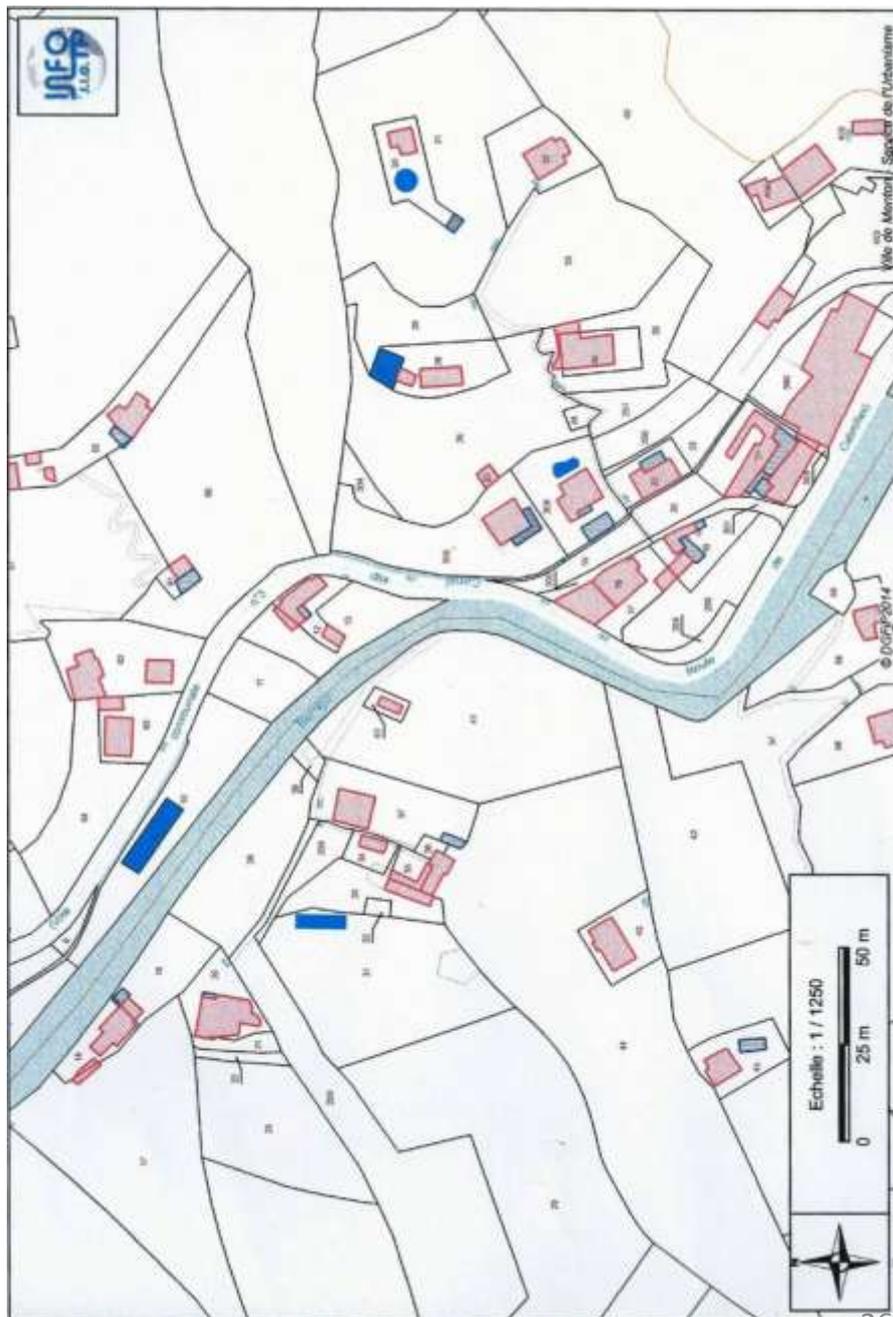
37, 38, 39, 239 CHASSERY

18, 19 MACCARY Auguste

L'ensemble de ces parcelles est accessible par un pont en béton armé qui semble avoir fait l'objet d'aménagements récents (parapets béton notamment).

Le cadastre révèle l'existence d'un chemin desservant l'ensemble de la butte. Ce chemin est nettement représenté en 41, en 37 (bordure Nord), entre 38 et 238, pour atteindre par 239 la parcelle-couloir 239. Depuis le pont, du fait du découpage parcellaire, l'accès à la plupart des parcelles mentionnées relève probablement de servitudes.

Il n'en reste pas moins que la plupart des espaces accessibles depuis le pont précité sont affectés au stationnement, à l'entreposage de véhicules et de matériels divers, sinon à leur abandon, de la même manière que cela peut être constaté en amont.



Un pont privé amorce le mitage de l'espace collinaire et le dépérissement des dernières parcelles horticoles

Le pont, masqué par les frondaisons du premier plan (en bas à gauche), dessert les parcelles 18, 19, 37, 38, 39, 40, 41, 42, 43, 44 & 239



Berges du Borrigo peu avant entonnement sous couverture routière

Vestiges des installations du Moulin Lottier et état des berges [04.03.2015]

